

Procès-verbal du Conseil d'école 2^e trimestre 2025-2026

Date : Mardi 17 février 2026

Début de séance : 18h15

Représentation de l'école

Mme MASSELLO, Directrice de l'école

Mmes MAISTRELLI, THIBAUT, CARNINO, TESSIER, JALLITA, LE TELLIER, PICHON, BOENNEC, MAYAFFRE, PADILLA, BAUDRILLARD, M. DELRIEU, Enseignants

Mme MONDJANAGNI, psychologue de l'Education nationale
Mme WABLE, enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique

Absente excusée : Mme MAKAYA, Mme AIT-ALI

Représentation des parents élus

Mmes OUVRIER, HAFFNER, THOMACHOT, CHEIO MINA, MICHENAUD, Parents RDPIC

Représentation de la mairie

Aucune

Secrétaire de séance : Mme BAUDRILLARD

1. Carte scolaire : rentrée 2026

Une demande de maintien de la configuration actuelle a été demandée, soit 12 classes + 1 UPS (Unité Pédagogique Spécifique).

L'effectif actuel est de 263 élèves. En prévision, à la rentrée de septembre 2026, 47 CM2 vont quitter l'école, et 74 CP ont été annoncés lors de la 1^{ère} phase de la préparation de la carte scolaire (en novembre 2025).

L'effectif à la rentrée 2026 serait donc de 290 élèves.

2. Apprentissages et aides aux élèves à besoins éducatifs particuliers

Le livret scolaire unique (LSU), les évaluations nationales mi-CP

Des évaluations nationales « point d'étape mi-CP » ont été effectuées entre le 12 et le 23 janvier 2026. Les restitutions des résultats sont effectuées en format papier à chaque famille, qui est reçue individuellement par l'enseignante. Les résultats à ces évaluations sont soumis à l'analyse de l'équipe enseignante.

Les LSU (Livrets scolaires uniques) de fin de premier semestre ont été mis en ligne le 30 janvier 2026 sur Educonnect. L'école a encouragé les familles à se connecter sur la plateforme et à consulter les livrets en ligne, en redistribuant les identifiants et codes de connexion aux familles dont les comptes n'avaient pas été activés. Les familles peuvent télécharger les LSU de leurs enfants pour les conserver durant toute leur scolarité. Les versions papier du LSU ont été distribuées à la demande et pour les familles en fracture numérique.

Aides aux élèves en difficulté / à besoins éducatifs particuliers

- L'Unité pédagogique spécifique (UPS) de l'école permet la prise en charge par un enseignant spécifique des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs qui sont en décalage avec les apprentissages de leur classe.
- Le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) est représenté par Mme Wable, enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique et Mme Mondjanagni, psychologue de l'Education nationale. Mme Wable est amenée à réaliser des observations des élèves dans leur classe, afin de déterminer leurs difficultés et leurs points d'appui. Elle peut donner des conseils pédagogiques aux enseignantes, et co-intervenir en classe avec l'enseignante, ou en petit groupe hors de la classe. Dans les deux classes de CM1, un projet est mené sur la gestion et la régulation des émotions et sur les compétences psychosociales. L'enseignante de la classe sera amenée à poursuivre ce travail avec ses élèves. Mme Mondjanagni effectue aussi des observations en classe, elle intervient dans les prises de décisions concernant le suivi et la poursuite de scolarité des élèves. Elle est présente lors des réunions d'équipes éducatives. Les prises en charge individuelles sont soumises à l'autorisation des parents de l'élève concerné.
- 4 élèves sont en situation de handicap et en inclusion, ils bénéficient de l'accompagnement d'AESH. Un vient d'être notifié en cours d'année, il n'a pas encore d'accompagnement (pas de recrutement). Deux demandes de Projet personnalisé de scolarisation (PPS) sont en cours.
- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) assurées par les enseignantes de l'école permettent d'aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, de les accompagner dans leur travail personnel et de les encourager à prendre confiance en eux.
- Le dispositif « Coup de pouce CLE » destiné à un petit groupe d'enfants de CP obtient des résultats positifs : les cinq élèves engagés sont en belle progression.
- Le soutien dispensé en français et mathématiques à un petit groupe d'élèves de CM2 se poursuit jusqu'à fin mars.
- Les stages de réussite ont été proposés la première semaine des vacances d'automne (aux CP et CE1), et la première semaine des vacances d'hiver (en priorité au cycle 2 – CP, CE1, CE2)
- Chaque enseignante rédige un Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) pour tout élève qui rencontrerait des difficultés à atteindre les compétences requises pour son niveau de classe (environ 30 élèves de l'école). Si les difficultés sont persistantes, avec une problématique ou un trouble médical, un Plan d'accompagnement personnalisé (PAP) s'appuie sur des aménagements mis en œuvre de manière durable.

- Une équipe éducative peut être réunie par la Directrice de l'école en présence de l'enseignante, des parents, de la psychologue de l'Education nationale et éventuellement d'autres membres de la communauté pour examiner des situations d'élèves qui rencontrent une problématique (difficultés scolaires ou de comportement).

Apprentissages au sein des classes

- Les nouveaux programmes de 2025 sont enseignés dans les classes du CP au CM1, et ils seront appliqués en CM2 à la rentrée 2026-2027. Les progressions sont constituées en conseils de cycle.
- Suite aux évaluations nationales, les résultats des élèves ont été analysés en conseils de maitres et de cycles pour cibler les difficultés et les compétences les plus échouées. Des difficultés ressortent cette année en étude de la langue (groupes de la phrase, accords, conjugaison), en compréhension de lecture au cycle 3, en résolution de problèmes et en calcul. Des méthodes communes et des outils communs à plusieurs classes sont utilisés. Les ressources disponibles sur Eduscol sont également exploitées.

Projet d'école

Le prochain projet d'école sera effectif l'année scolaire prochaine, car nous sommes en attente de la nouvelle maquette académique qui doit servir de base de travail à sa rédaction. Les axes 1 et 2 s'inscriront au cœur de la classe, dans le quotidien de l'élève : apprentissages, engagement, bien-être. Les axes 3 et 4 seront les leviers essentiels pour garantir la qualité et l'efficacité du service public d'éducation.

3. Climat scolaire et programme pHARe

L'école poursuit son engagement dans la lutte contre le harcèlement à l'école. Les 10 heures annuelles d'apprentissage lié à la prévention du harcèlement se poursuivent également.

Suite à la passation des questionnaires d'auto-évaluation sur le harcèlement par les élèves de CE2, CM1 et CM2 en novembre dernier, les réponses des élèves ont été analysées. Il n'apparaît pas de problème particulier. Quelques questionnaires isolés ont fait ressortir un sentiment de mal-être chez certains élèves : ces situations font l'objet d'attention et d'accompagnement au sein des classes. Les enseignants disposent de grilles d'analyse des signaux faibles pour maintenir une veille active sur ces situations.

Des actions ont eu lieu pour apaiser le climat scolaire : en CM2, l'intervention d'un policier national a sensibilisé les élèves au danger du cyber-harcèlement et des réseaux sociaux, et un intervenant extérieur encadre des séances de théâtre-image centré sur le bien vivre ensemble ; en CM1, les enseignants spécialisés du RASED interviennent depuis début janvier avec des séances pédagogiques sur les compétences psychosociales (empathie, gestion des émotions, résolution de problèmes, communication). Dans une classe de CM2, le dispositif des copains bienveillants a été mis en place pour aider à prévenir les violences présentes dans la cour. Les enseignantes de CP, CE1 et CE2 ont suivi la formation Fri for mobberi qui vise à développer aussi les compétences psychosociales et agit sur les dynamiques de groupe pour prévenir le harcèlement en s'appuyant sur les valeurs de tolérance, respect, bienveillance et courage.

4. Projets, sorties et nouvelles activités de récréations

Programme des sorties scolaires :

Les CE2 de Mme Pichon iront au musée archéologique de Saint Germain en Laye en avril.

Les CE2 de Mme Boënnec et Mme Pichon iront au Château de Vincennes le 18 mai.

Les CM1 de Mme Makaya et Mme Mayaffre iront à la Cité de l'histoire à la Défense au 3^e trimestre.

Les CP de Mme Maistrelli, Mme Thibault, Mme Carnino iront à l'OPIE (office pour les insectes et leur environnement) pour une sortie « petits scientifiques » financée par la Cité éducative les 10 et 13 mars.

Les CM2 de Mme Baudrillard et Mme Padilla iront à France Miniature à Elancourt le 2 juin.

La ferme Tilogolo viendra à l'école le 20 mars, avec spectacle pour toutes les classes et temps de caresses aux animaux (financé par l'appel à projet de la Mairie)

Le Festival du Livre aura lieu le vendredi 27 mars. Les livres seront exposés toute la journée sous le préau. Les classes iront les consulter à tour de rôle et les parents pourront venir acheter des livres entre 16h30 et 18h, sur place (espèces, chèques ou CB). Ils pourront aussi commander en ligne jusqu'au 4 avril. 20% des achats de livres effectués par les familles seront reversés à l'école pour l'achat de livres dans chaque bibliothèque de classe.

Le séjour en classe transplantée à Saint-Rémy-des-landes des CE2 de Mme Boënnec et des CM2 de Mme Baudrillard aura lieu du 15 au 19 juin, sous réserve de validation du projet.

Les stages d'élèves infirmiers de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) de Poissy ont lieu du 9 au 29 mars dans les classes de Mmes Boënnec et Pichon (nutrition), Mme Makaya (danger des écrans). Les projets seront menés par les stagiaires dans le cadre de leur stage.

Les séances de sécurité routière et de passage du permis piéton avec M. Bodennec, policier municipal, se poursuivent pour toutes les classes (Permis piéton pour les CE1/CE2 et permis vélo pour les CM2)

Sorties vélo au Parc du Peuple de l'Herbe pour les CM2 le 26 juin et pour les CM1 la 1^{re} semaine de juillet

Le cross des écoles (organisé par la Ville) aura lieu pour toutes les classes la semaine du 13 avril, au Parc du Peuple de l'Herbe.

Rencontres sportives organisées par la Ville la semaine du 22 juin au complexe sportif Bretagne.

Bal de promo des CM2 le 26 juin en soirée, à l'école.

Activités de récréations : La plupart des activités de récréation sont conservées (hand-ball, basket-ball, badminton, ping-pong, jeux calmes/lecture, construction, cordes à sauter) mais le football a été à nouveau supprimé après quelques semaines car il y avait trop de conflits.

Appels à projets de la Mairie : Les 5 projets ont été déposés et acceptés et ont permis d'acquérir : du matériel de sport et d'activité, de la documentation sur la citoyenneté et le bien-vivre ensemble, des vélos et le matériel associé, et la venue de la ferme à l'école.

Le projet du numérique a été envoyé en mairie, il n'y a pas de nouvelles à ce sujet.

Les marquages au sol de la cour sont en cours de finalisation.

5. Point financier : coopérative scolaire

Pour rappel, au dernier conseil d'école, le solde de la coopérative scolaire était de 11 398,44 €. Se sont ajoutées les recettes issues de la vente des photos (1 339,50€) mais aussi des dépenses comme les régies d'avance pour chaque classe ou l'achat de matériel didactique.

A ce jour, le compte de la coopérative scolaire s'élève à 10 067, 67€.

A ce montant, viendront s'ajouter, dans les prochains jours, les recettes issues de la vente de gâteaux des CM2 (463,90€). Par ailleurs, grâce à l'action « Jeff de Bruges », la somme de 196,40€ a été reversée à l'école.

Concernant les dépenses, 6 classes n'ont pas encore encaissé leur chèque, il reste donc un montant de 2752€ à prévoir, qui sera débité dans les prochaines semaines.

Pour le projet « torchons », 238 torchons ont été vendus soit un total de 1 666€. Après l'achat par l'école de ces torchons auprès d'Initiatives (facture de 987,70€ prévue), les bénéfices s'estiment à 678,30€.

En tenant compte de l'ensemble de ces dépenses et recettes, le solde de la coopérative scolaire s'élèverait à 8654,27 €.

6. Mairie : travaux et entretien

Réponses aux questions du 1^{er} conseil d'école – parvenues par mail

Réponse de la Ville sur la question de l'état des travaux de l'école :

- **Effritement de la façade** : Un devis a été établi pour une remise en état de la façade, il sera analysé dans le cadre de la préparation du budget primitif 2026.
- **Fissure dans la cour** signalée le 6 janvier 2026 : Concernant la fissure de la cour de l'école, une intervention est prévue pendant les vacances d'hiver.

Réponse de la Ville sur la question d'une installation d'un système d'alertes sonores (PPMS) :

Dans le cadre du PPMS, la Ville a déjà investi dans du matériel conforme aux exigences réglementaires et actuellement déployé dans l'ensemble des établissements scolaires.

L'installation d'un système d'alerte sonore et lumineux ne constitue pas, à ce jour, une obligation réglementaire. Néanmoins, la Ville reste attentive aux besoins exprimés et pourra étudier la mise en place d'un tel équipement. À cet effet, une évaluation du coût global pour l'ensemble des établissements scolaires pourra être envisagée.

Constat des difficultés actuelles :

Travaux :

- L'effritement important de la façade a eu lieu pendant les vacances d'octobre, avec mise en place de barrières qui gênent la circulation des élèves et des enseignants depuis 3 mois et demi. Il faut régulièrement les remettre en place car elles sont déplacées, désolidarisées, et la sécurité est en jeu. De nouvelles chutes de morceaux de façade ont été constatées le 13 janvier. Aucune sécurisation de la façade n'a eu lieu, et nous n'avons pas de date de travaux concrète et claire.
- Les toilettes du 2^e étage sont en travaux depuis le début de l'année scolaire, et en suspens depuis plusieurs mois, ils devraient être utilisables après les vacances de février.
- Le groom de l'entrée principale ne fonctionne plus, la porte de l'entrée principale de l'école ne tient plus ouverte, le problème a été signalé plusieurs fois mais ce n'est toujours pas réparé.
- La cour est régulièrement inondée lorsqu'il pleut car la rigole d'évacuation n'évacue pas bien l'eau qui stagne de part et d'autre.

Entretien des locaux :

À plusieurs reprises, le manque d'entretien des locaux (salles de classe, couloirs et escaliers, cour) a été signalé. Les tables des salles de classe ne sont nettoyées au mieux que 2 jours par semaine, et les sols des salles 2 jours par semaine également. Le constat est que le ménage est toujours insuffisant, les salles de classe sont sales (miettes sur les tables, traces de colle, de feutres, moutons de poussière au sol, traces diverses). Les sanitaires de l'école sont également sales (ceux des préaux et des étages), insuffisamment nettoyés (odeur d'urine dans les toilettes des garçons - fuite des urinoirs au sol ? -, abattants mal fixés, saleté tenace sous les abattants).

Demande des parents à la Mairie

Question des parents : Quels projets ou investissements concernant l'école sont envisagés par la municipalité pour le prochain mandat ? Des travaux sont-ils programmés à court ou moyen terme (bâtiments, cour, équipements) ?

Réponse de la Mairie – parvenue par mail : Compte tenu de cette période particulière à l'approche des élections municipales, la municipalité se doit de respecter un devoir de réserve lors des réunions, telles que les conseils d'école.

Par suite, il n'est pas possible à l'équipe municipale de répondre aux questions posées qui portent sur la prochaine mandature, les travaux programmés ou les actions prévues.

Question des parents : Quelle est la politique municipale à venir concernant l'équipement numérique des écoles ?

Réponse de la Mairie – parvenue par mail : Sur l'équipement numérique des écoles, un audit a été effectué et un plan de renouvellement du parc informatique sur 2 ans a été élaboré, en 2025, par la Direction des systèmes de l'information et du numérique. Les crédits ont été alloués au budget 2025 et la première tranche a été réalisée à l'été 2025 avec le renouvellement de la moitié des postes obsolètes. Il appartiendra à la nouvelle équipe municipale d'examiner la poursuite de ce plan dans le cadre de ses orientations.

Question des parents : Des actions sont-elles prévues pour améliorer la sécurité et le bien-être des élèves (abords de l'école, circulation, cour) ?

Réponse de la Mairie – parvenue par mail : Concernant les travaux, les services municipaux ont réalisé, pour l'école élémentaire Champfleury, des chiffrages dans le cadre de l'élaboration du Budget primitif, qui sera soumis au vote du Conseil municipal en avril 2026.

Le conseil est levé à 19h15.

Prochain Conseil d'école prévu le mardi 9 juin 2026.